

COMMUNE DE MALZÉVILLE

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 MAI 2017

Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : 25 : Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Anne DUCHENE, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Jean-Marc RENARD, Irène GIRARD, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Pierre BIYELA, Claire FLORENTIN-POIZOT, Philippe ROLIN, Marie-Claire D'AGOSTINO, Philippe BERTRAND-DRIRA, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Sylvaine SCAGLIA.

Votants : 28.

Conseillers absents - excusés : Jessica NATALINO, Marc BARRON, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX

Conseillers absents non excusé : Jean-Yves SAUSEY

Procurations : Jessica NATALINO à Stéphanie GRUET, Marc BARRON à Sylvaine SCAGLIA, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX à Pascal PELINSKI

Secrétaire de séance : Anne DUCHENE

Date convocation : 12 mai 2017

N°2017-027

Objet : Attribution de subventions aux associations

Rubrique : 7.5.2

Rapporteur : Jean-Pierre ROUILLON

Il est rappelé au conseil municipal que les demandes de subventions sont allouées 2 fois par an, en mai et en novembre.

Elles font l'objet de délibérations du conseil municipal en fonction de la réception et de l'instruction des dossiers de demande d'une part, et dans la limite du "crédit global" inscrit au budget de l'exercice 2017, d'autre part.

Au vu des demandes de subventions recevables et instruites et, après avis favorable de la commission mixte - Vie Locale, Culture, Sports, Associations et Démocratie participative - et - Solidarités - réunie le 10 mai 2017, il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

Subventions de fonctionnement		
	2016	2017
Culture et bibliothèque pour tous	1 500 €	1500 €
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 054-2145678-05-20170518-2017_027-DE Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 22/05/2017	0	2900 €

Bertrand Kling, Maire



AUCS	5 500 €	5000 €
Amicale des Aînés	4 500 €	4500 €
Association pour le don du sang	500 €	550 €
FNACA	190 €	220 €
Les Neugeottes	400 €	700 €
MASC	9500 € + 500 € exceptionnel	9500 €
ARSEM	155 €	155 €
Rock Club	450 €	450 €
SSAM	0	200 €
Sporting club de Malzéville	6 500 €	6500 €
Vélo Loisirs malzéville	380 €	380 €
Banque alimentaire	300 €	300 €
Les restaurants du cœur	1 000 €	1000 €
Secours catholique	600 €	600 €
Union Sportive de Vandoeuvre Handisport	0	500 €

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité

- APPROUVE ces propositions.



Le Maire,

Bertrand KLING.